

## GRIPEN

## Coup de frein

Malgré un petit oui au projet, il a manqué une voix au Conseil des États pour libérer les 3,1 milliards destinés à l'achat des avions de combat Gripen. **PAGE 16**

**GENÈVE** Une promenade du week-end vaut à une journaliste et militante des droits de l'homme ouzbèke une plainte de son propre gouvernement.

## Mauvais roman au bout du Léman

ANDRÉ LOERSCH

«Comment dit-on Coligny en russe?» La question surprend: «Et comment dit-on Tachkent, en français, Mutabar?» Mutabar Tadjibaeva rigole et précise le sens de sa question: «Je me demandais simplement si cela ne voulait pas dire kolonia?»

En russe, kolonia, sans adjectif, est souvent utilisé comme l'équivalent de colonie pénitentiaire. Un mot tout sauf amusant pour Mutabar Tadjibaeva, qui a passé trois ans dans les prisons de son pays, l'Ouzbékistan, pour avoir critiqué les violations des droits de l'homme (voir encadré).

### «L'argent du régime»

Elle participait, la semaine dernière, à Genève, à une table ronde sur l'Ouzbékistan au Festival international du film et forum sur les droits humains, qui programmait un documentaire sur son pays, réalisé par le journaliste danois Michael Andersen. Sachant que la fille du président ouzbèke Islam Karimov, Gulnara Karimova, possède une maison dans la commune huppée de Coligny, près de Genève, elle décida d'aller voir à quoi est utilisé l'argent «du régime de mon pays».

«Quelle horreur, quel manque de goût», s'étonne Craig Murray, qui accompagne, avec Michael Andersen, Mutabar Tadjibaeva. Les rues vides et grises de Coligny pourraient faire penser à une sorte de kolonia de luxe, ou plutôt à une succession de cages dorées, avec garages privés et caméras de surveillance. La seule vie qui semble s'y dérouler, ou plutôt qui y roule, glisse silencieusement dans des voitures aux vitres teintées, conduites par des chauffeurs aux allures de gardes du corps.



La fille du président ouzbek Gulnara Karimova, ici à la Fashion Week de Moscou, en avril 2011, possède une maison dans la commune très huppée de Coligny. KEYSTONE

Ancien ambassadeur britannique en Ouzbékistan, Craig Murray a découvert, il y a une dizaine d'années, l'ampleur des violations des droits de l'homme commises dans ce pays. Il brisa la loi du silence diplomatique, ce qui lui valut son renvoi du Foreign Office, pour lequel il travaillait depuis près de vingt ans.

### Pas de lumière, pas de bruit

Egalement présent à Genève pour le film de Michael Andersen, il n'aurait pour rien manqué («*Absolutely, I will go!*») cette promenade instructive.

«Je m'attendais à quelque chose de plus impressionnant», s'amuse-t-il, en découvrant enfin la demeure de Gulnara Karimova. Une villa et un terrain de 2473 m<sup>2</sup> qui, de la rue, frappe moins que la villa voisine, entourée d'une barrière dorée. Pas de nom sur la boîte à lettres, dans laquelle Craig Murray et Mutabar Tadjibaeva glissent en riant leur carte de visite, pas de lumière, pas de bruit. Ce n'est qu'au moment où la petite compagnie s'appête à rebrousse chemin qu'une discussion commence entre un occupant de la maison et les visiteurs.

Un homme en survêtement sportif ouvre la grille d'entrée. S'engage un curieux dialogue entre Mutabar Tadjibaeva, le journaliste danois et le gardien, lequel dément tout lien entre cette maison et la république d'Ouzbékistan, précisant simplement qu'il s'agirait d'un «territoire gouvernemental». Après que Mutabar Tadjibaeva a montré sa carte d'identité, le petit groupe rebrousse chemin.

### Plaintes sans frontière

C'est le lendemain, le dimanche, que Mutabar Tadjibaeva comprendra, par un coup de téléphone de la police genevoise, qu'elle fait l'objet d'une plainte de la mission ouzbèke auprès de l'ONU. Dans la version de celle-ci, c'est un «diplomate» qui a entrouvert la porte. Les visiteurs auraient «tenté d'entrer dans la propriété en filmant à l'aide d'une caméra».

Déjà retournée en France, où elle réside, Mutabar Tadjibaeva a désormais tout le temps de méditer sur l'ironie de son sort. Il ne lui aura pas suffi d'être torturée, violée, humiliée chez elle. Il lui manque encore une plainte à Genève. C'est chose faite. ○

### UNE OPPOSANTE DÉCIDÉE

C'est en octobre 2005 que Mutabar Tadjibaeva, journaliste indépendante et militante des droits de l'homme ouzbèke, fut arrêtée dans son pays. Elle a été condamnée à huit ans de prison, notamment pour les critiques qu'elle a exprimées vis-à-vis de son gouvernement, suite à ce qu'il est désormais convenu d'appeler les «événements d'Andijan», du nom d'une petite ville située dans le sud du pays.

En mai 2005, des manifestations, qui avaient réuni plusieurs milliers de personnes, avaient été durement réprimées par les forces de l'ordre, provoquant près d'un millier de morts parmi des civils, selon plusieurs organisations non gouvernementales. Les autorités, de leur côté, avaient articulé un chiffre de près de 190 morts, évoquant la présence de «terroristes» parmi les manifestants.

Dans un film du journaliste danois Michael Andersen, rappelant ces événements et présenté à Genève vendredi dernier, Mutabar Tadjibaeva – récompensée par des prix des droits de l'homme, alors qu'elle était encore en prison – évoque les viols, la torture et les humiliations dont elle a été l'objet durant sa détention. Sa peine sera réduite et elle sera libérée en juillet 2008. Elle vit actuellement en France. ○

**ONU** Un expert a dénoncé des abus commis dans des établissements de soins. Il appelle les Etats à fermer les centres de détention.

## Les mauvais traitements dans les hôpitaux sont de la torture

Des mauvais traitements dans les hôpitaux peuvent être assimilés à des actes de torture, a affirmé hier à Genève le rapporteur de l'ONU sur la torture Juan Mendez. L'expert a dénoncé différents abus commis dans des établissements de soins.

«Des soins médicaux qui provoquent de graves souffrances pour des raisons injustifiées peuvent être considérés comme des traitements cruels et inhumains et, si l'Etat y est impliqué et s'il y a intention délibérée, il s'agit de torture», a déclaré l'expert de l'ONU devant le Conseil des droits de l'homme, puis à la presse.

Dans son rapport, Juan Mendez (Argentine) détaille toute une série de méthodes abusives: privation de liberté pour des raisons médicales, avortements et stérilisations sous la contrainte, refus de donner des médicaments antidouleur, violences sexuelles et physiques contre les handicapés ou encore refus de donner des soins à des groupes

marginaux (homosexuels, toxicomanes).

### Centres de détention

«La privation de la liberté au motif de maladie mentale est totalement injustifiée, quelle que soit la gravité de la pathologie», a estimé le rapporteur spécial. Il a cité le cas des consommateurs de drogue retenus dans des centres fermés où ils sont soumis au sevrage sans aucune assistance médicale. Il arrive qu'ils subissent des châtiments corporels,

des humiliations infligées à dessein ou même des abus sexuels.

Dans certains pays, sont également détenus dans des «centres de réhabilitation», souvent gérés par les forces de police ou militaires, des travailleurs du sexe, enfants des rues, sans-abri, malades mentaux ou encore tuberculeux. Il a appelé les Etats concernés à fermer ces centres de détention. Juan Mendez a aussi critiqué les humiliations subies par les personnes soumises à la stérilisation forcée, à des mutila-

tions génitales, des avortements, ou les dénégations et pressions après un avortement illégal.

### Provoquer le débat

Il a souligné que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 5,5 milliards de personnes vivent dans des pays sans accès, ou avec un accès limité, aux traitements antidouleur.

Les violences contre les handicapés sont monnaie courante dans des établissements de soins. Il n'existe aucune justifica-

tion thérapeutique au placement de personnes handicapées à l'isolement dans des institutions psychiatriques, a affirmé le rapporteur de l'ONU.

Juan Mendez a espéré que son rapport provoquerait un débat entre législateurs et défenseurs des droits de l'homme afin de définir les mesures supplémentaires nécessaires pour réguler, contrôler et superviser les pratiques de soins, afin d'empêcher les mauvais traitements sous quelque prétexte que ce soit. ○ **ATS**